



Ville
de
Florenville

Florenville, le 04 juillet 2025

IMIO012682000000698

Référence interne : S1242

Objet : changement d'horaire à la rentrée scolaire 2025-2026

Chers parents,

Par la présente, nous vous informons qu'un nouvel horaire pour nos écoles communales entrera en vigueur dès le 25 août 2025.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI		
8h35	9h25	Période de cours
9h25	10h15	Période de cours
10h15	10h30	Récréation
10h30	11h20	Période de cours
11h20	12h10	Période de cours
12h10	13h40	Temps de midi
13h40	14h30	Période de cours
14h30	14h40	récréation
14h40	15h30	Période de cours
MERCREDI		
8h35	9h25	Période de cours
9h25	10h15	Période de cours
10h15	10h30	Récréation
10h30	11h20	Période de cours
11h20	12h10	Périodes de cours

Ces changements ont été décidés pour uniformiser les horaires entre toutes les implantations communales de l'entité de Florenville.

Nous sommes conscients que ces changements peuvent nécessiter une adaptation et nous vous remercions pour votre compréhension.

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'Administration Communale ou la direction de votre école par téléphone ou par mail.

Nous vous prions de croire, chers parents, en l'assurance de notre considération distinguée.

Par le collège,

La Directrice Générale,



R. STRUELENS

L'Échevin de l'Enseignement



B. GOFFETTE

La Bourgmestre,



C. MAITREJEAN

